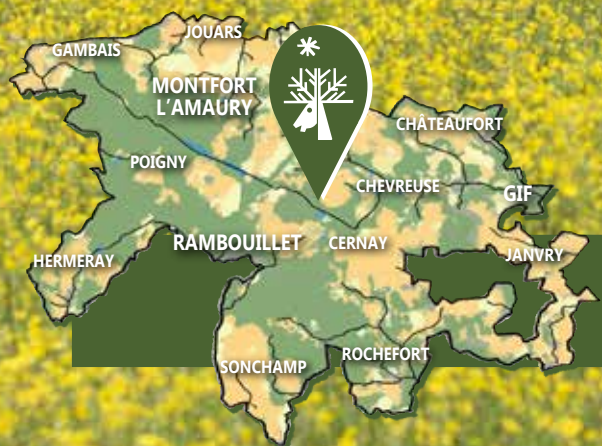


L'ÉCHOPARC

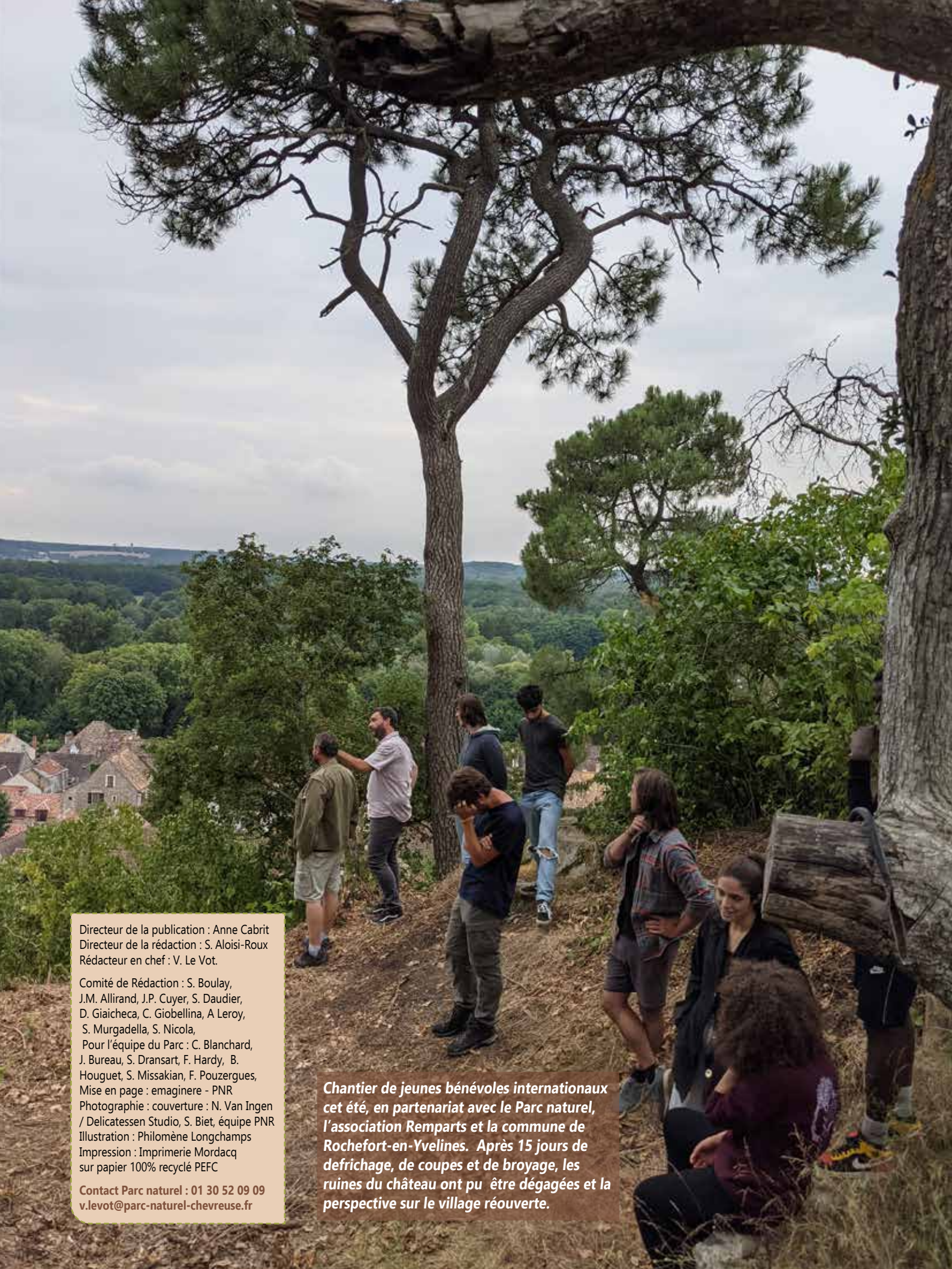
DU

Les centres équestres et l'environnement



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !





Directeur de la publication : Anne Cabrit
Directeur de la rédaction : S. Aloisi-Roux
Rédacteur en chef : V. Le Vot.

Comité de Rédaction : S. Boulay,
J.M. Allirand, J.P. Cuyer, S. Daudier,
D. Giaicheca, C. Giobellina, A Leroy,
S. Murgadella, S. Nicola,
Pour l'équipe du Parc : C. Blanchard,
J. Bureau, S. Dransart, F. Hardy, B.
Houguet, S. Missakian, F. Pouzergues,
Mise en page : emaginere - PNR
Photographie : couverture : N. Van Ingen
/ Delicatessen Studio, S. Biet, équipe PNR
Illustration : Philomène Longchamps
Impression : Imprimerie Mordacq
sur papier 100% recyclé PEFC

Contact Parc naturel : 01 30 52 09 09
v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr

Chantier de jeunes bénévoles internationaux cet été, en partenariat avec le Parc naturel, l'association Remparts et la commune de Rochefort-en-Yvelines. Après 15 jours de défrichage, de coupes et de broyage, les ruines du château ont pu être dégagées et la perspective sur le village réouverte.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE PARC



Le 29 septembre dernier, les élus du Bureau syndical du Parc m'ont élue Présidente de notre Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, et je tiens à les en remercier.

C'est un honneur pour moi de prendre la tête du plus ancien Parc naturel régional d'Île-de-France, créé il y a 36 ans pour défendre la richesse du patrimoine naturel et culturel hors norme de la Vallée de Chevreuse face à l'étalement urbain et pour protéger la biodiversité.

Cette richesse, je veux continuer de la défendre et de la promouvoir mais sans la figer, car s'il faut protéger, cela ne doit pas se faire au dépend du développement économique de notre territoire. Puisqu'en effet, ce qui fait la force de notre PNR, au-delà du cadre de vie, c'est sa vitalité économique, son agriculture, son maillage de commerces de proximité et d'entreprises locales innovantes.

Cette conciliation entre défense de notre patrimoine culturel et environnemental et développement économique est définie dans la Charte du Parc. Nous allons la revisiter en favorisant l'action conjointe de l'ensemble des 55 communes membres du PNR, des départements des Yvelines et de l'Essonne et de la Région Île-de-France, afin qu'aucune dimension (environnementale, culturelle ou économique), ni territoire ne soit oublié. Une des premières étapes de cette révision aura lieu courant novembre lors d'une rencontre au cours de laquelle je rencontrerai l'ensemble des maires membres du Parc.

Et parce que je pense que nous ne sommes jamais aussi attentifs à ce que nous avons, que lorsque que l'on est fier de ce que nous sommes, je souhaite que cette nouvelle Charte soit l'occasion de renforcer l'identité Parc. Cela doit passer par la revalorisation de la diversité de notre patrimoine et par la sensibilisation de tous les publics à sa préservation.

Vous l'aurez compris je souhaite que les années à venir soient celles d'un nouvel élan pour le Parc, afin que celui-ci puisse être un acteur décisif pour faire rayonner notre territoire.

Je tiens pour finir à vous souhaiter au nom du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, de ses élus et de ses équipes, mes meilleurs vœux pour l'année 2022.



Anne CABRIT

Présidente du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
Conseillère régionale

*Marais et sentier pédagogique
de Maincourt, à Dampierre.*



CHANTIER INTERNATIONAL PATRIMOINE/NATURE

Depuis plusieurs années le Parc s'associe à l'association Etudes et Chantier Ile-de-France pour organiser durant l'été des chantiers de jeunes bénévoles internationaux. Le Parc identifie d'abord des communes volontaires qui auraient un site à mettre en valeur ou un espace naturel à restaurer. Cette année, c'est la commune de Rochefort-en-Yvelines qui a répondu à l'appel et proposé les ruines de l'ancien château médiéval, au sommet du village, comme site du chantier. Ensuite, le Parc et les encadrants de Remparts vont sur place repérer la nature des travaux à réaliser et le matériel nécessaire. De son côté, la mairie trouve un lieu qui servira base de vie aux jeunes (repas, vestiaire, détente...). Les jeunes sont arrivés le 10 août, d'Italie, de Tchéquoslovaquie, du Mali, d'Espagne et de France, hébergés sous tentes et dans la salle communale. Un séjour à la fois actif, avec tous les matins du défrichage, de la coupe ou du broyage et des après-midi détente, avec des visites touristiques et des activités loisirs. Les ruines du château auparavant envahies par la végétation ont donc été remises en lumière. La vue sur la vallée est à nouveau ouverte. Cette opération est un premier pas pour la mise en valeur de ce patrimoine communal, la Commune ayant à terme l'ambition de le rendre accessible au public. Vous avez envie d'organiser un chantier l'été prochain ? Contacter : o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr



Plante rare le Ményanthe, trèfle d'eau

REMISE EN ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS PASTORAUX À LA GRAVELLE

La Prairie de la Gravelle est une propriété du Parc, située à Saint Lambert des Bois. Cette prairie humide a été restaurée en 1995 par le Parc dans le cadre de son programme de revalorisation des anciennes prairies en déprise agricole et d'intérêt écologique. Depuis 25 ans, le pâturage extensif du site a permis de limiter la repousse des ligneux et donc de maintenir ce vaste milieu ouvert, avec une biodiversité exceptionnelle. Ce site reconnu au niveau régional comme l'une des prairies les plus riches en espèces patrimoniales, tant végétales qu'animales a aussi été classé Natura 2000. Afin de poursuivre et d'améliorer cette gestion par pâturage, le Parc a réalisé cet été d'importants travaux pour remettre à niveau les équipements pastoraux : changement de clôtures et du portail, taille de haie et des saules têtards, élagages des bordures, broyage des repousses d'aulnes dans le marais, restauration ou création de dix mares, création de trois placettes d'étrépage (décapage du sol de faible profondeur pour laisser se développer les graines enfouies), réfection de passages busés.



Observation sur les hauteurs de Gif-sur-Yvette



LA VIE, LA NUIT

La faune et la flore ont besoin de la nuit, de son obscurité et son calme, pour vivre, se nourrir, se déplacer. Pour s'en rendre compte, rien de tel que des observations en pleine nature ! Entre les mois de juillet et d'octobre, le Parc a organisé des animations à la rencontre de la vie nocturne.

La nuit des forêts avec des balades au crépuscule à Forges-les-Bains, des contes et un concert à la nuit tombée, au centre d'initiation nature des Hautes-Besnières.

Le ciné-cyclo, qui combinait parcours vélo sur le tracé de la Véloscénie (Paris-Mont Saint-Michel) et cinéma de plein dans le parc de l'église à Choisel, alimenté par un générateur/vélo et agrémenté par les cris des chouettes alentours.

Et enfin **le jour de la nuit**, avec des sorties le soir, après extinction des éclairages de rue dans les communes. Les participants ont pu profiter des étoiles, des sons et des ambiances de la nuit. Pour ne rien rater des prochains rendez-vous, abonnez-vous à notre newsletter depuis le site du Parc.

www.parc-naturel-chevreuse.fr



L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE À VÉLO

Le Parc réalise des inventaires approfondis du patrimoine des communes en combinant un travail sur les archives et des repérages de terrain. Cette connaissance détaillée du bâti et de l'histoire locale est précieuse pour motiver ensuite des actions de valorisation et de préservation. 16 communes ont déjà été passées au crible de nos spécialistes et possèdent une étude complète ou en cours. C'était le tour cet été des Molières.

Autre règle d'or quand un inventaire est terminé : le partager largement avec les élus et les habitants, montrer l'intérêt de ces éléments et comment ils façonnent l'identité du village. Début octobre, cette restitution aux Molières a pris la forme d'une balade guidée à vélo. Sur le circuit, les participants ont pu découvrir notamment les belles fermes pluriséculaires et entrer dans les cours puisque plusieurs propriétaires ouvraient exceptionnellement leurs portes pour l'occasion ! A l'issue des inventaires, des synthèses sont réalisées et vont permettre aux élus d'utiliser cette connaissance scientifique notamment dans leur document d'urbanisme ou pour leur réflexion d'aménagement. Elles sont consultables en ligne via le site internet du Parc.

a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr



PANNEAUX RANDO ET PATRIMOINE

Avec Bonnelles et Sonchamp, Les Molières inauguraient en octobre, les derniers panneaux patrimoniaux et de randonnée installés dans les communes. Cette gamme de mobilier rural est le fruit d'une commande publique lancée en 1999 et cofinancée par la DRAC Ile-de-France (ministère de la culture) : le designer Eric Jourdan avait été choisi pour concevoir ce support, comme un objet à la fois original et pratique, bien intégré dans le contexte villageois et de nature où il serait installé.

Ces mobiliers donnent aussi bien des informations patrimoniales sur les sites traversés que des indications directionnelles et destinées à la randonnée. Ils permettent de valoriser l'histoire et l'architecture locales auprès des habitants ou des randonneurs de passage. Leur réalisation est l'occasion de travailler avec les communes, les associations et les érudits locaux pour la rédaction des textes et la recherche d'illustrations. Ce mobilier est financé à 70 % par le Parc. Contacts :

s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

b.perin@parc-naturel-chevreuse.fr



SIX JEUNES POUR MOBILI'TERRE

Le Parc s'est associé à Unis cité et à l'Association des Maires Ruraux de France pour mettre en œuvre le Programme Mobili'Terre qui fait appel à des jeunes en service civique afin de contribuer à des actions autour de la mobilité dans les territoires ruraux. Les six volontaires encadrés par leur chef de projet ont été retenus à la fin de l'été et ont commencé leur mission : animations, enquêtes et ateliers de sensibilisations auprès des habitants pour mieux cerner les pratiques de déplacement, les freins, faire connaître les solutions existantes et parfois encore méconnues comme l'autopartage, le bénéfice du vélo pour les courts trajets... à Cernay, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Magny-Les-Hameaux et au Tremblay-sur-Mauldre.

D'autres interventions seront organisées pour sillonner le territoire. Ces volontaires peuvent intervenir à la demande lors d'événements communaux.

Contact du Chef de projet :

j.madiande@parc-naturel-chevreuse.fr

CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT ADAPTER NOS FORÊTS ?

Forestiers et chercheurs sont formels : nos forêts sont en train de changer et certaines espèces souffrent. À commencer par le châtaignier, touché par la maladie de l'encre. Mais la recherche avance pour adapter les forêts aux évolutions du climat.

○ par Cécile Couturier

Vers un peuplement des massifs qui privilégie les mélanges d'arbres pour une forêt mosaïque moins fragile

Ça ne se voit pas au premier coup d'œil. Mais un observateur attentif peut remarquer, à la cime, le feuillage chétif et inhabituellement clairsemé. Si l'arbre est un châtaignier, il y a de fortes chances pour que ce soit le signe de la maladie de l'encre. Elle est causée par une sorte de champignon microscopique, *Phytophthora*, présent dans le sol. « Lorsque l'hiver a été doux puis le printemps humide, et qu'il y a des épisodes de fortes chaleurs, le pathogène se propage. Il se nourrit des racines qui se nécrosent et pourrissent. L'arbre, incapable de pomper l'eau et les sels minéraux dont il a besoin, s'assèche et meurt rapidement. Cela peut se produire en quelques mois », explique Michel Béal, directeur de l'agence Île-de-France Ouest de l'Office national des forêts (ONF), l'organisme qui gère les forêts publiques.

L'épidémie touche les châtaigniers franciliens et se développe rapidement depuis six ans. Sur le Parc, on constate surtout une surmortalité dans la vallée de la Mérintaise et en Forêt de Port-Royal. Dans le massif de Rambouillet aussi, certains secteurs sont sévèrement atteints. Au point que l'ONF a dû organiser, en septembre dernier, des « coupes sanitaires ». Tous les arbres d'une parcelle ont été coupés à La Queue-lez-Yvelines, sur deux hectares, ainsi qu'à Grosrouvre : morts sur pied, ils risquaient de tomber sur les promeneurs et gênaient les jeunes plants prêts à assurer la relève. « Cela va à l'inverse de notre nouvelle stratégie de gestion mise en place en Île-de-France dans les forêts domaniales en 2017. Cette démarche qui consiste

○ ———
La coupe avant la relève

à gérer les forêts en futaies irrégulières permet de ne plus couper tous les arbres en même temps. Mais là, nous n'avons pas le choix : c'est de la gestion de crise, regrette Michel Béal. » Pour l'instant, il n'existe pas de remède à la maladie de l'encre.

Les congénères du châtaignier aussi pâtissent des modifications du climat. Le frêne, ce grand feuillu, est attaqué par la charalose, un champignon aérien qui décime les forêts des Hauts-de-France. Ses effets sont moins dramatiques chez nous, où le frêne se trouve seulement



Des coupes sanitaires dans les massifs atteints par la maladie de l'encre, qui attaque les châtaigniers après des hivers trop doux suivi d'étés trop secs

UN NOUVEAU DÉFI POUR LE PARC

Timothée Foucaut est arrivé au PNR au mois de juillet. C'est le nouveau chargé de mission « forêts ». Une création de poste, cofinancée par la Région et l'Europe, qui va permettre d'élaborer une Charte forestière de territoire : les acteurs de la forêt (professionnels de la filière forêt-bois, propriétaires privés, institutions, associations...) définiront ensemble les orientations stratégiques pour l'avenir de la forêt du territoire et un plan d'actions sur 3 à 5 ans.

Pour commencer, Timothée Foucaut a dressé un état des lieux de la forêt du parc à partir des données existantes. Par exemple, concernant la forêt privée, on compte 3 984 propriétaires, possédant au total 10 279 hectares, soit 38% de la surface boisée du PNR. 90% d'entre eux ont des parcelles de moins de 4 ha, quand 84 ont de grandes propriétés, supérieures à 25 ha. **Appel à témoins !** Pour aider le Parc à entrer en contact avec ces propriétaires et impulser cette dynamique, nous lançons un questionnaire, disponible via ce qr-code ou en envoyant un mail à :

t.foucaut@parc-naturel-chevreuse.fr



en bord de rivière et dans les fonds de vallée. Les chênes souffrent également, depuis deux-trois ans, des chenilles processionnaires. Ces larves de papillon, urticantes pour les animaux (dont l'homme), grignotent goulument les feuilles des arbres, ce qui les fragilise. « *L'arbre peut résister et reprendre l'année suivante car il a des réserves dans ses tissus, précise le responsable local de l'ONF. C'est lorsqu'il est attaqué plusieurs années de suite qu'il peut mourir. Dans la famille du chêne, le chêne pédonculé est aussi affaibli par le manque d'eau (« stress hydrique»). Heureusement, les sols argileux de la forêt de Rambouillet retiennent l'humidité, ce qui protège notre arbre, même en cas de sécheresse.* » Ce n'est pas le cas partout dans les autres massifs forestiers.

« *Cela affecte beaucoup les forestiers de voir des forêts dépérir sous l'influence du climat, confie Michel Béal. Mais nous avons pour responsabilité de réagir et trouver des solutions. ONF, forestiers privés, instituts de recherche avancent ensemble pour tester de nouvelles pratiques et voir comment adapter la gestion des forêts. Nous tenons compte des différents scénarios établis par les prévisions scientifiques d'ici à 2100.* » Cet hiver, à Grosrouvre et La

Queue-lez-Yvelines, des pins vont donc être plantés à côté de divers feuillus : bouleau, noisetier, cormier, alisier... Les semis naturels issus des arbres voisins vont pousser tout seuls sur place. Ils seront gardés et protégés par les forestiers pour faciliter l'implantation des jeunes sujets plantés. Tout ceci composera un grand mélange d'essences, sur la même parcelle. Car l'avenir n'est pas à la solution unique, à l'arbre « magique », mais à la « forêt mosaïque ». Et pour la composer, il faut apprendre à regarder ailleurs. « *Sur certains terrains, nous essaierons des essences méditerranéennes comme le chêne pubescent ou le chêne de Turquie.* »

Autre méthode, la migration assistée : on garde une essence locale, mais en prenant des graines issues d'arbres qui ont poussé dans le Sud de la France. Par exemple, des hêtres habitués à un climat méditerranéen depuis des générations seront mieux adaptés au futur climat chaud du Nord de la France. Ils pourront donc vivre leurs premières années au chaud, en pépinière, avant de voyager jusque chez nous et de s'installer dans nos forêts !

Diversifier les essences

*Planter des essences adaptées au climat sec, prélever des graines d'essences locales mais qui ont grandi dans le Sud...
L'ONF expérimente différentes pistes pour la pérennité de nos forêts*



Photo ONF

L'APPLI ACTIONS DÉCHETS POUR AGIR ENSEMBLE



Vous avez envie d'agir contre la pollution des sites naturels, les déchets à tout va, les débris plastiques omniprésents ? Vous êtes motivé pour faire votre part mais ne savez par où commencer ? Le Parc vous suggère une application mobile collaborative gratuite pour signaler, ramasser et enclencher un cercle vertueux !

○ par Sophie Martineaud

« Nous avons conçu cet outil qui est à la fois simple, ludique et réellement utile » expliquent Patrice Clot et Helen Gibson, à l'initiative de cette application. Elle s'appelle Trash Spotter dans sa version internationale et Action déchets en France, pour être plus explicite. « Nous voulions à la fois fédérer tous les acteurs et trouver des outils accessibles pour agir ensemble et créer de nouvelles formes de solidarité locale » ajoute-t-il. « Nous nous sommes donné les moyens pour mettre au point un outil technologique de pointe qui transmettra toutes les données, types de déchets, volumes, emplacements, comportements, récurrence, ce qui permettra aussi d'engager des actions préventives ».

L'application Action déchets commence tout juste à faire parler d'elle et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse est l'un des tous premiers territoires volontaires pour la mettre en pratique. Des syndicats de collecte comme le SIREDOM se sont aussi lancés.

« C'est une initiative qui apporte des solutions concrètes aux problèmes de multiplication des déchets dans la nature et les villages. Le Parc a lui aussi pour objectif de lutter contre les dégradations paysagères et environnementales. Il est donc logique d'accompagner ce projet et de contribuer à le faire connaître, auprès des habitants, des communes et des partenaires qui œuvrent dans ce domaine » explique

Ludique et concrète

RÔLE DU PARTICULIER

Signale et ramasse des déchets dans la nature



Signale des déchets dans la nature qu'il ne peut pas ramasser



Frédéric Pouzergues, chargé de mission Education à l'environnement au Parc. Spécialement pour les Parcs naturels, Action déchets va déployer en 2022 « La chasse aux déchets », un jeu immersif en réalité augmentée pour attirer les plus jeunes et les familles et réveiller les consciences écologiques. Au lieu de se lancer à la recherche d'un trésor ou d'une géocache, on part traquer les déchets. Comment ça marche ? Vous vous promenez en forêt et vous débusquez des déchets . A vous de jouer : il vous suffit de le géolocaliser en le photographiant. A chaque signalement, vous cumulez des points, et si vous êtes en

L'union fait la force mesure de procéder à un nettoyage immédiat, vous doublez la mise.

« Il y a un réel besoin des communes sur la question des déchets. Cette application permettra à tous, publics, privés, associatifs, scientifiques, citoyens, de se mobiliser en mode participatif tant au niveau préventif que curatif » espère Yvan Lubraneski, vice-président du Parc en charge de la commission éducation à l'environnement. Parallèlement, le Parc a mené une enquête auprès des communes à propos des dépôts sauvages récurrents et représentant un volume important (gravats, déchets verts, ...), afin de cartographier les points noirs sur le territoire et de partager à la fois les bonnes pratiques

et la réglementation pour aider les collectivités dans leur mission.

Précision, il est possible d'utiliser Actions Déchets sans créer de compte. Et si vous créez un compte, Action déchets, en collaboration avec des spécialistes en cyber sécurité, s'engage à ne diffuser aucune information collectée à qui que ce soit.



ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Le modèle économique de cette application repose sur la contribution d'entreprises partenaires qui cherchent à s'inscrire dans cette démarche pour la préservation de l'environnement. Ainsi, les points cumulés sur l'appli par les utilisateurs, peuvent être convertis en argent et reversés à une association partenaire locale de son choix, à vocation environnementale, humanitaire, etc. Avis aux associations engagées dans la transition et le développement durable, elles sont les bienvenues pour candidater et devenir partenaires d'Action déchets. Tout comme les entreprises locales qui veulent s'inscrire dans ce projet de préservation de l'environnement dans le cadre de leur démarche Responsabilité Sociale des entreprises (RSE).
RDV sur : <https://trash-spotter.green/>

RÔLE DE LA COMMUNE

Fait connaître l'appli aux habitants



Reçoit les signalements de déchets (géolocalisés)



Peut organiser le ramassage



LE PARC ACCOMPAGNE VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment inutilisé ? Une partie de votre terrain pourrait accueillir une extension ou une division et produire ainsi une offre de logement complémentaire pour votre famille ou des locataires ? Le Parc et l'espace conseil FAIRE peuvent vous accompagner afin de penser votre projet de façon globale, en prenant en compte les performances énergétiques, mais aussi l'intégration architecturale et urbaine. Exemple de collaboration réussie avec cette rénovation de grange à Chevreuse.

○ par Sophie Martineaud



AIDE AU TOURISME

Pour aider au développement d'un tourisme durable, le Parc accompagne les acteurs touristiques qui désirent aménager un hébergement écoresponsable, voire installer des panneaux solaires ou une chaudière à bois, avec subvention éventuelle à la clé. Ainsi, Baptiste Jore a pu bénéficier d'une subvention du Parc pour l'isolation du bâti d'une surface dédiée à la location touristique. Le Trotti'Nid à Chevreuse est un gîte labellisé Accueil vélo et peut se réserver sur AirBnB et Gîtes de France. Il offre 58 m² sur 2 niveaux et 2 chambres.

Parmi ses objectifs, La charte du PNR encourage l'augmentation de l'offre de logements, sans pour autant empiéter sur les espaces naturels ou agricoles existants. La solution, c'est donc de tirer le meilleur profit des surfaces déjà construites et du bâti existant, tout en prenant en compte son ancienneté et ses carences sur le plan énergétique.

« Si on raisonne en terme d'investissement immobilier, plutôt que de miser d'emblée sur du logement neuf ou éloigné de son habitat, il peut être judicieux de tirer d'abord partie du potentiel de son terrain ou de locaux inutilisés » suggère Betty Houguet, chargée de mission Energie au Parc. Cela permet de faire « du sur-mesure » et de créer un logement supplémentaire ou une extension, soit pour ses propres besoins, soit pour de la location par exemple. Le propriétaire peut ainsi valoriser son bien et en même temps améliorer le confort thermique et réduire ses consommations énergétiques.

Projet sur-mesure



Un module en bois, reposant sur des plots en béton, a été fabriqué à l'intérieur de la bâtisse en pierre et met ainsi la nouvelle structure à l'abri des variations thermiques et de l'humidité, sans dénaturer la façade ancienne. L'isolation est en laine de bois, 20 cm au sol et sur les côtés, et 40 cm au plafond.



Avant/après : La grange ancienne méritait une attention particulière pour une rénovation intérieure et en façade cohérente avec son intérêt patrimonial.

« Avec l'architecte du Parc, nous étudions les solutions les plus adaptées aux particularités techniques du bâti existant et qui vont bien s'intégrer avec les constructions alentours » résume Betty Houguet.

Matériaux vertueux et entreprises locales

Le projet de rénovation de la famille Jore à Chevreuse en est une bonne illustration. « Nous avons une grange inutilisée, et depuis plusieurs années, nous réfléchissons à un projet de gîte, où les gens pourraient venir se ressourcer ».

Baptiste Jore se rapproche du PNR. Il rencontre Betty Houguet, ainsi que Mariannick Dumazeau, chargée de mission Tourisme durable, qui conjointement vont accompagner ce propriétaire dans son projet.

« Nous voulions que notre projet soit écologique, avec des matériaux de qualité, mais nous n'avions pas toutes les connaissances requises » résume Baptiste Jore. Aussi, la mise à disposition par le Parc d'un architecte qui a suivi toutes les étapes de conception, a-t-elle été plus que bienvenue. En effet, ce projet pouvait rentrer dans le cadre de l'expérimentation BIMBY¹ Performance Energétique menée par le Parc en partenariat avec l'Ademe et Villes Vivantes. Outre du conseil sur la rénovation énergétique, le Parc a apporté son expertise pour l'élaboration du dossier à présenter à l'architecte des Bâtiments de France.

VOUS LANCER VOUS AUSSI...

En un an, le dispositif BIMBY a permis l'accompagnement individualisé de 40 familles sur 17 communes, dans le cadre d'une division, d'une extension ou d'une rénovation. Le suivi d'une démarche qualité, en collaboration avec le Parc, avec l'appui d'un architecte et d'un conseiller en énergie permettant une approche globale du projet pour optimiser son intégration dans l'environnement proche, a fait naître des solutions ingénieuses adaptées à chaque cas.

Vous êtes un particulier, vous avez un projet de rénovation énergétique, ou vous souhaitez connaître les aides pour le grand public, l'Espace conseil FAIRE proposé par l'ALEC est ouvert à tous. Vous pouvez contacter une Agence Locale de l'Energie et du Climat.

Yvelines : www.alecsqy.org ou 01 30 47 98 90

Essonne : <https://alec-ouest-essonne.fr/particuliers/le-service-de-leie/> ou 01.60.19.10.95

¹ Acronyme pour Build In My BackYard

CENTRES ÉQUESTRES, EN PISTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Une centaine de structures équestres sont installées dans le Parc. En matière de protection de la biodiversité et des ressources naturelles elles ont aussi un rôle à jouer ! À condition d'être bien accompagnées. Le Parc s'y attelle.

par Cécile Couturier

« Lors du premier confinement, plusieurs centres équestres vivant de l'activité de poney-club nous ont appelés à l'aide. Alors nous nous sommes dit qu'il y avait quelque chose à faire, raconte Clarisse Blanchard chargée de mission agriculture au Parc. Ils n'avaient plus aucune rentrée d'argent mais toujours des charges à payer, les chevaux à nourrir et pas les moyens d'acheter du foin... Ils cherchaient des terres ou des aides. Beaucoup étaient démunis. »

Le Parc décide donc de mettre à jour sa connaissance du secteur, pour mieux l'accompagner. Les professionnels peuvent déjà bénéficier d'aides du PNR, en tant qu'exploitants agricoles (pose de clôtures, bardage bois...) ou comme résidents du territoire (conseils paysagers, plantation de haies, etc.) mais ils le savent rarement. Il s'agit donc de mieux faire connaître les actions, et d'en inventer d'autres pour favoriser la prise en compte de l'environnement. Car les centres équestres, qui couvrent plus de 3000 hectares au total, peuvent être des acteurs clés de la santé des milieux

LE PARC, TERRE D'ÉQUIDÉS

Proche de Paris mais dotée d'une diversité d'espaces naturels, le territoire du Parc est particulièrement prisé des amateurs de chevaux. On compte 35 000 licenciés, 98 structures équestres, couvrant au total 3000 hectares et hébergeant environ 3 200 équidés - sans compter les particuliers qui ont des chevaux dans leur propriété. De nombreuses petites structures familiales de moins d'un hectare côtoient quelques gros centres équestres, dotés d'importants moyens, tels le Haras de la Cense, le CEZ de Rambouillet, ou bien une écurie des Bréviaires, aujourd'hui centre de remise en forme équin. Toutes les activités sont représentées : pensions, écuries de propriétaires, élevage, centres de formation, écoles d'équitation, écuries de courses et hippodrome, tourisme équestre... La majorité des centres proposent des cours, stages et concours.

La renoncule qui recouvre cette prairie, malgré sa jolie couleur jaune, est un signe de surpâturage et d'appauvrissement de la biodiversité.

naturels en préservant des trames écologiques pour la bonne circulation des espèces. Les Plans Paysage et Biodiversité du Parc (PPB) soulignent d'ailleurs le rôle écologique primordial que peut jouer la filière cheval.

Enquête en terre équestre

Margot Nicolas est arrivée en janvier. Élève en master 2 Gestion de l'environnement à l'université de Lyon - Saint-Etienne, elle a été accueillie pour son stage au service agriculture du PNR. Six mois durant, elle a inventorié les acteurs de la filière (voir encadré), les a questionnés et rencontrés. « L'un des principaux enseignements ? Leur priorité est souvent l'équilibre économique. Les préoccupations environnementales existent, mais dans un second temps, » explique Clarisse Blanchard. Il existe par exemple un Règlement Sanitaire Départemental pour la gestion du fumier mais il reste peu contrôlé. Pourtant, il y a des marges de progrès qui seraient accessibles mais ne sont pas connues. « Notre idée n'est donc pas de pointer du doigt les exploitations, qui font ce qu'elles peuvent, mais plutôt de leur faire prendre conscience des impacts environnementaux de leur activité et de les aider à se mettre en conformité. »

Sur la question du fumier, par exemple. La loi n'est pas toujours

Les vermifuges qui se retrouvent dans les crottins tuent de nombreux scarabées



respectée : la mise aux normes coûte cher et les enjeux sont mal connus. Or, quand le fumier est posé « par terre », son « jus » coule et s'infiltre dans le sol. Les nitrates, issus de la décomposition des déjections, vont alors polluer les eaux souterraines et les rivières. Pour éviter cette pollution, la réglementation impose que chaque exploitation ait une fumière, cuve imperméable dans laquelle est entreposé le fumier avec une cuve de récupération des jus. Quant aux

Fumier et crottin, pas anodins

vermifuges, traitements contre les vers régulièrement donnés aux chevaux, ils se retrouvent dans le crottin et sont fatals pour la faune coprophage (la famille des scarabées).

Que peut faire le Parc ? « Avec l'Institut français du cheval et de l'équitation et le comité départemental équestre », nous réfléchissons à des aides financières et des formations pour améliorer le stockage des crottins. » Pour les vermifuges, nul besoin de traiter systématiquement un cheval quatre fois par an : « deux fois peuvent suffire. Il est aujourd'hui possible de faire des analyses pour savoir si l'animal a des vers et faire ainsi l'économie d'un traitement inutile, » précise Clarisse Blanchard. Les traitements naturels à base de plantes, ou la poudre de diatomée contre les vers, élargissent aussi la palette d'outils. Le PNR organisera bientôt une journée à destination des professionnels de la filière ainsi que des visites dans les structures qui expérimentent ces nouvelles pratiques, pour les faire découvrir aux professionnels.

Autre enjeu de taille : le pâturage. Ou plutôt, le surpâturage (voir encadré). Comment faire autrement ? On peut organiser une rotation sur la parcelle, en laissant toujours une zone non pâturée : une semaine à brouter sur ce bout de pré, et hop, on passe au suivant pour laisser le temps à l'herbe de repousser avant d'être à nouveau broutée ! Les structures peuvent planter des arbres entre les paddocks. « Cela crée des couloirs pour la faune et la flore et permet de limiter le ruissellement, mais c'est aussi vraiment bénéfique pour le bien-être des animaux : les chevaux sont ainsi protégés du soleil, du vent et de la pluie et apprécient ces zones refuge ! » Autre source d'inspiration : le concept « d'écurie active » qui peut être une alternative à la vie en box : les chevaux disposent de zones distinctes où se nourrir, se reposer, s'abriter et ils s'y rendent à leur rythme et selon leur envie. « Cela favorise leur liberté de mouvement et la vie en groupe. Sans tout refaire, des adaptations sont

DU MONDE AU PRÉ

La règle en matière de pâturage, est qu'un cheval à besoin d'un hectare de pré pour se nourrir à l'année, à la fois en pâture directe et en production de foin qui sera fauché puis consommé l'hiver. Un idéal difficile à atteindre en Île-de-France, où les terres sont très chères et l'accès au foncier difficile. Même s'ils sont en plein air, nombre de chevaux sont donc à l'étroit. Toujours au même endroit, ils broutent et piétinent intensément certaines zones, tout en délaissant les plantes qu'ils n'aiment pas. Résultat : des surfaces d'herbe rase, quasi nue, à côtés de bosquets envahis par les ronces, étouffant les autres plantes. L'un comme l'autre ne favorisent pas la diversité végétale et animale.

possibles pour s'inspirer du concept. »

Reste la question de l'eau. L'arrosage quotidien du sable dans une carrière est de 8 m³ en moyenne en été. Un volume colossal quand on multiplie par le nombre d'exploitations de la région. Les conseils pour limiter la consommation d'eau : installer un minuteur pour programmer les arrosages de nuit (ce qui veut dire moins d'évaporation en saison chaude) et des récupérateurs d'eau de pluie. Le Parc va proposer de nouvelles aides pour l'acquisition de tels dispositifs, mais aussi pour des revêtements de sol alternatifs : « Le sable fibré, mélange de sable et de fibres synthétiques, permet d'arroser trois fois moins », explique Clarisse Blanchard. Il y a aussi des matières synthétiques recyclées qui ne demandent pas d'arrosage du tout.

Les structures équestres ont donc aussi un rôle à jouer préserver la qualité des écosystèmes, les espèces sauvages et la qualité de l'eau. C'est avec les petits ruisseaux que l'on fait des grandes rivières !

Pâturage alterné

LE LABEL EQUURES

Créé par le Conseil du cheval de Normandie en 2014 et agréé par le ministère de l'Agriculture, c'est le premier label environnemental et bien-être animal de la filière équine. Sa raison d'être : encourager les pratiques bénéfiques pour l'environnement et le bien-être animal (économies d'énergie, protection des ressources et de la qualité des sols, de l'air, santé des animaux...). Le Parc s'engage à valoriser les centres labellisés et accompagner ceux qui souhaitent intégrer la démarche, via des expertises et aides financières.

www.label-equures.com



Le surpâturage, un problème pour la biodiversité, mais des solutions existent



L'enjeu de la gestion des fumiers et de leurs jus qui déversent des nitrates dans les sols.



Des aménagements pour le bien-être animal, mais aussi favorable à la nature.

RÉFLEXION OUVERTE

POUR LE CENTRE-BOURG DES MESNULS

Les habitants du village ont pu vivre une expérience de concertation inédite pour repenser les espaces publics. Cet exercice d'intelligence collective a été un succès.

○ par Cécile Couturier

Rendez-vous était donné le samedi 5 juin au parc municipal. Tous les habitants à partir de 11 ans étaient conviés. Il fallait respecter le protocole sanitaire : rencontre en plein air, respect des distances de sécurité, constitution de petits groupes, partant en horaires décalés... Pourtant, 125 personnes étaient présentes, sur les quelque 800 Mesnulois, prêtes à se frotter à de nouvelles têtes et cogiter intensément. Ils avaient répondu à l'appel de la mairie : Venez réfléchir avec nous à l'avenir du centre-bourg !

« Souvent, les riverains se désintéressent de la politique et participent peu à la vie locale, se mettant parfois en position de consommateurs, explique Marie Lescroart, adjointe au maire des Mesnuls. Comme s'ils ne pouvaient que recevoir les actions, et non les proposer ou y participer. Nous avons donc voulu donner envie aux habitants de s'impliquer et redevenir acteurs de leur village. Car tout le monde a des choses à dire, des idées intéressantes à donner ! »

On ouvre la boîte à idées

L'équipe municipale décide donc de faire bûcher les Mesnulois sur le réaménagement du centre. Tous les espaces communs sont mis au débat : place de l'église, salle des fêtes, Maison du jardinier (la salle associative), esplanade du Mail et parc municipal. Côté méthode, c'est la concertation qui est choisie. L'idée n'est donc pas de voter « pour » ou « contre » un projet, de faire des remarques sur un avant-projet, mais bien de partir d'une feuille blanche. Certes, il y a quelques contraintes – périmètre, compétences de la mairie, budget, etc. – mais pour le reste, tout peut être étudié.

Afin de cadrer la démarche, la mairie se rapproche du Parc



qui d'emblée soutient l'aventure : « C'est assez inédit de coconstruire dès le départ un tel projet d'aménagement avec les habitants, souligne la chargée de mission urbanisme, Jennifer Bureau. Ils sont en effet bien placés pour faire part de leurs besoins et usages, et évaluer la fonctionnalité des équipements. » Le Parc propose l'accompagnement par une agence de concertation : la mairie choisit Palabreo. Il accorde aussi une subvention « concertation innovante » et, en temps utile, fournira son expertise sur les aspects urbains, architecturaux, paysagers, environnementaux.

Tout commence donc le 5 juin par une balade découverte. Les groupes arpentent l'ensemble des sites, notant leurs sensations et idées dans un « Carnet du voyageur ». Ils commencent à se projeter : ici une bibliothèque mobile, là un café, là-bas des sculptures d'artistes locaux... Tout est livré à Palabreo qui remplit peu à peu un grand « réservoir d'idées ». Puis c'est le « Grand jeu de l'aménageur », le soir du 1^{er} juillet. Là, de nouvelles équipes sont formées. Elles piochent dans le « réservoir », qui évaluent, sous-pèsent les idées... pour au final – c'est la consigne – arriver à un consensus. Chacune présente enfin, plan à l'appui, un projet



LE PROJET EN QUELQUES MOTS

LE LIEU : les cinq espaces publics du centre-bourg : parc, place de l'église, esplanade du Mail, salle des fêtes et Maison du jardinier.

LES PROTAGONISTES : la municipalité, les habitants, l'école, l'agence Palabreo, la mission urbanisme du PNR.

QUAND ? Deux ateliers de production d'idées, en juin et juillet ; sélection par la municipalité puis restitution en fin d'année.



d'aménagement global du centre-village. « On a retrouvé beaucoup de similitudes entre les différents projets, alors que chaque groupe travaillait de son côté ! souligne Jennifer Bureau. Cela montre bien que certaines idées tombent sous le sens. Quand on offre aux habitants un espace de dialogue, dans un cadre clair, c'est très productif. »

Avec son groupe, Fanny Gilles, qui vit ici avec sa famille depuis quinze ans, a retenu « des équipements modulables dans la Maison du jardinier pour en faire une salle des rencontres et de la culture polyvalente. Ou un trottoir en zig-zag devant la boulangerie afin de ralentir la circulation. » Jacques Lecarpentier, jeune retraité, ne cache pas que « parfois, personne n'était d'accord. Mais c'est ça qui est intéressant : on discute, on s'écoute, on comprend les besoins des autres. Car un village doit satisfaire tout le monde. Et puis, cela nous confronte à des sujets comme l'emplacement de l'arrêt de car... Une question que se pose une mairie, à laquelle nous n'avions pas pensé ! »

Et maintenant ? Les élus sont train d'analyser les scénarii, nourris par cette belle moisson de propositions. « Nous choisirons ce qui nous semble le plus

Grand jeu de l'aménageur

adapté, et les habitants sauront pourquoi les autres ont dû être écartés, conclut Marie Lescroart. Nous devons justifier nos choix. » Y compris devant les plus jeunes, car les enfants de l'école aussi ont été consultés. Et leur imagination a carburé à plein, donnant, en vrac : des jeux de plein air et des parcours pour chiens, un food truck-marchand de glaces en été... et même une rivière qui relierait l'étang du parc à la fontaine, et serait surplombée par un pont japonais. Quand on ouvre la boîte à idées, on ne sait jamais où cela peut nous mener !

RÉVISION DE CHARTE : COMMENT VIVRONS-NOUS DANS 20 ANS ?

À quoi ressemblera Le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse dans 20 ans ? Comment habiterons-nous les villes et les villages ? Comment nous déplacerons-nous ? Quelles énergies et quelles formes pour les habitations ? D'où proviendra notre alimentation ? Quels seront les métiers et les loisirs de nos enfants ? Où iront-ils travailler ? Ce sont ces questions et bien d'autres qui animeront la révision de la prochaine charte du Parc...

RÉFLECHIR ET AGIR ENSEMBLE

Le territoire a été reconnu et classé au plan national comme Parc naturel régional pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine bâti. Il s'engage à ce titre à avoir une politique innovante d'aménagement pour réussir à concilier les activités humaines avec la protection et la préservation des patrimoines naturels et culturels.

Cet engagement est formalisé par un contrat : la charte du Parc. Elle précise les objectifs partagés par tous ceux qui interviennent sur le territoire, collectivités, entreprises, particuliers et la part que chacun peut prendre à la réalisation des objectifs. Au bout de 15 ans, la charte doit être révisée pour s'adapter au contexte en évolution, aux données scientifiques, économiques et sociologiques ou encore à la mobilisation des acteurs locaux. Cette révision est l'étape obligatoire pour que le territoire conserve le label de Parc naturel régional.

D'ici 2026, le Parc va donc réunir l'ensemble des partenaires afin d'écrire un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041, sur la base des enjeux qui auront été définis collectivement.

Cette démarche débutera par la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la charte actuelle.



58 PARCS NATURELS EN FRANCE

LIBRE CHOIX

Les 58 Parcs naturels sont des structures publiques avec une double originalité. D'abord, les collectivités adhèrent volontairement à ce projet commun (lors du renouvellement de Charte tous les 15 ans, des communes peuvent ainsi faire leur entrée et d'autres se retirer). De plus, les objectifs et les domaines d'action du Parc sont déterminés collectivement : élus, habitants et acteurs économiques élaborent ensemble une Charte. Au terme d'un large processus de concertation, cette Charte fixe les ambitions pour le territoire, les solutions à inventer et le rôle que chacun peut jouer pour relever ces défis. Autant dire que la révision de la Charte, n'est pas une simple procédure administrative. C'est plutôt un temps où se décide un projet collectif de vie et une manière d'habiter le territoire, dans le respect de l'environnement.

NOUS SOMMES ICI !

MARS 2021

Le PNR demande à la Région de lancer la révision de la Charte

OCTOBRE 2021

Lancement de la révision par la région

Avis du Préfet

2022

Bilan de la mise en œuvre de l'actuelle

Diagnostic du territoire

2024

Rédaction du projet stratégique

Plan de Parc

PREMIER ÉPISODE : LE FUTUR TERRITOIRE

La nature et la géographie ne connaissent pas les limites administratives... Dans cette logique, pour valider le classement d'un territoire en PNR, l'Etat exige qu'il présente un socle cohérent de patrimoines naturel, culturel et paysager remarquables et fragiles. Sans présager de l'adhésion finale des communes, la révision implique donc de commencer par définir un périmètre avec des continuités géophysiques et écologiques. C'est sur cette base que 28 communes présentant ces critères objectifs de continuité ont été identifiées et proposées pour le périmètre d'étude. Elles vont pouvoir bénéficier d'inventaires complémentaires et leur élus pourront participer aux travaux de rédaction de la Charte. À la fin de la révision, les autorités évalueront la pertinence du territoire et du projet et les communes décideront si elles souhaitent ou non adhérer au Parc. Cette extension pourrait renforcer la cohérence territoriale du Parc actuel et l'efficacité des actions de protection.



le développement des parcs naturels, ceinture verte de la région est aussi un enjeu à l'échelle de l'Île-de-France.

28 communes seront étudiées pour une possible extension



UAP, 40 ANS DE MOBILISATION AUX CÔTÉS DU PARC

La pression foncière, énorme dans notre région, impose de protéger les terres agricoles et naturelles, à la fois pour la biodiversité et l'autonomie alimentaire.



A l'occasion du 40e anniversaire de l'Union des Amis du Parc, nous avons demandé à sa présidente, Catherine Giobellina, quels étaient les actions dont l'association était la plus fière ?

Je voudrais d'abord rappeler le rôle essentiel qu'a joué l'Union des Amis du Parc dans le long processus qui a abouti à la création de ce premier Parc d'Île-de-France en 1985 puis à son élargissement à 30 nouvelles communes en 2011. Aujourd'hui encore elle rassemble des citoyens qui sont tous engagés autour d'une même volonté : préserver la ruralité de ce territoire aux richesses exceptionnelles, de la pression urbaine et foncière qui s'exerce autour de nous. Dès son origine l'UAP s'est toujours fixé comme objectif de veiller au respect de la charte du Parc et d'agir pour l'intérêt général. Il y a de nombreux projets qui auraient pu porter de graves préjudices au territoire et contre lesquels nous nous sommes mobilisés avec succès. Notre travail de veille, d'analyse, ou d'alerte, ainsi que nos actions médiatiques ont permis de contribuer, aux côtés des élus et des citoyens, à plusieurs belles victoires : l'abandon du prolongement de l'autoroute A 12 dans le site naturel du vallon du Pommeret, le refus d'autoriser des forages pétroliers, la suspension d'un projet d'hypermarché dans le petit village de Châteaufort ou de voies de stockage de train à Saint-Rémy. La pression foncière est énorme dans notre région et protéger les terres agricoles et naturelles est un enjeu majeur, à la fois pour la biodiversité et l'autonomie alimentaire.

Et pour l'avenir, quels sont selon vous les grands enjeux qui vont vous mobiliser ?

Clairement, l'adaptation au changement climatique et l'érosion de la biodiversité doivent nous préoccuper. Et il va falloir être ambitieux et créatifs pour relever de tels défis. Comment nos forêts résisteront demain ? Saurons-nous protéger et recréer des zones humides suffisantes pour limiter les inondations toujours plus nombreuses ? Comment restaurer partout des milieux naturels en bonne santé, réduire la pollution lumineuse et sonore ? Sur tous ces sujets, l'UAP compte bien apporter sa contribution. Notre action commence souvent par des alertes sur les projets qui nous semblent néfastes. Mais elle se prolonge aussi par des propositions constructives. Que ce soit pour le pôle gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, l'aérodrome de Toussus, la ligne 18 de métro, nous avons rédigé des projets alternatifs, très documentés et argumentés.

La clé pour réussir collectivement cette adaptation aux changements climatiques et la sauvegarde de la biodiversité, ce sera d'agir ensemble et de façon coordonnée : il y a de nombreux échelons d'intervention sur notre territoire : citoyens, associations, communes, intercommunalités, départements, région. Chacun dans son domaine de compétences a une contribution essentielle. Mais pour aller plus loin, il faut rechercher la complémentarité et éviter une forme de concurrence entre les interventions. Je crois que le Parc peut dans ces domaines faire ce lien indispensable entre tous les acteurs. Il doit donc mettre en place une nouvelle gouvernance, pour entraîner tous les élus et qu'ils s'investissent dans leur champ d'actions au profit de cet objectif commun. C'est l'un des points sur lequel nous insisterons lors de la révision de la Charte. Il n'y a plus de temps, ni d'énergie à perdre.

contact@amis-parc-chevreuse.org

COUP DE POUCE POUR LES BIENFAISANTES

○ par Sophie Martineaud

En 2020, deux amies décident de se lancer dans la production de légumes lacto-fermentés. Isabelle et Valérie, en créant les Bienfaisantes, veulent exercer une activité professionnelle qui ait du sens et un impact vertueux : tout y est labellisé bio, artisanal et local, matières premières, fabrication et distribution incluses.

Fille d'agriculteurs, Isabelle Allezy a grandi à la ferme. Après des études de biotechnologie végétale, elle travaille dans la création variétale, puis la distribution alimentaire. De son côté, Valérie Mel exerce en tant que directrice juridique dans le secteur de la santé. En novembre 2020, les deux associées candidatent pour le *Sprint*, un dispositif mis en place par le Parc pour aider les porteurs de projets qui s'inscrivent dans la transition.

Les Bienfaisantes sont retenues. Dès lors, les jeunes entrepreneuses suivent l'intégralité du process offert aux lauréats du *Sprint*. « Ça nous a vraiment mis le pied à l'étrier » se souvient Isabelle. « Nous avons acquis une méthodologie et structuré notre projet dans un timing imposé. Du coup, tout a été beaucoup plus rapide que prévu ». Grâce aux séances de travail organisées par le Parc, aux échanges avec les autres porteurs de projet, Valérie et Isabelle acquièrent une meilleure connaissance de l'écosystème de leur future activité. Elles entrent en relation avec Les Champs des Possibles, une couveuse d'activités autour de la production biologique, qui va leur permettre de tester leur modèle.

Simultanément, les deux amies élaborent des recettes de légumes lacto-fermentés, mariant de façon inédite épices et aromates. « Nous avons voulu créer un produit haut de gamme, sain, croquant, gourmand et vivant » raconte Valérie. Elles obtiennent également l'autorisation de la mairie des Essarts-le-Roi, où habite Valérie, d'utiliser la cuisine de la salle polyvalente sur des créneaux disponibles. « La lacto-fermentation est le plus ancien mode de conservation au monde, et son élaboration est très peu énergivore. Elle développe des bactéries lactiques -aussi appelées probiotiques- qui transforment les sucres en acide lactique et sont même plus riches en vitamines que le légume d'origine. Tout cela facilite la digestion et contribue au bon équilibre alimentaire. « Les gens sont encore peu habitués à ce type de condiments, mais il est très facile de les intégrer dans ses habitudes alimentaires, pour accompagner tout type de plats, salade, sushi, sandwichs, grillades, plat chaud, etc. » souligne Isabelle.

Les Bienfaisantes ont œuvré entre hiver et début du printemps pour préparer environ 650 kg de légumes lactofermentés, entièrement faits mains, à partir choux et légumes-racines, carottes, betteraves ou panais... La distribution locale a commencé à la Jardinerie de Chevreuse ou à la Bergerie nationale. « Nous allons démarcher aussi les distributeurs locaux, AMAP, Epicerie participatives, boutiques de producteurs... » détaille Valérie.

Entre temps, un dossier a été déposé par Les Bienfaisantes dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour pouvoir bénéficier d'une subvention de la Région Ile-de-France et développer leur projet. « Nous aimerions pouvoir disposer d'un local en propre qui pourrait accueillir notre activité de transformation de légumes ». Avis aux lecteurs et élus de communes qui pourraient leur proposer un local !



Ces légumes lacto-fermentés sont étiquetés Ile-de-France Terre de Saveurs, basés sur une agriculture biologique, durable et locale.

www.lesbienfaisantes.com
06 03 03 79 34



LES TIERS-LIEUX, UNE AUTRE FORME D'ACTIVITÉS ET DE LIEN SOCIAL

Vous connaissez peut-être le concept de coworking, mais avez-vous déjà visité un tiers-lieu citoyen ? Cet été, le Parc a proposé aux élus de visiter deux tiers-lieux citoyens qu'il a accompagnés.

Comment ces espaces de travail se transforment aussi en lieux de vie sociale ? Sur quel modèle économique reposent-ils ? Peuvent-ils aider une commune à conserver des lieux existants précieux ? Retour sur ces visites pour découvrir les nombreuses possibilités des tiers-lieux.

○ par Sophie Martineaud

« Le Parc accompagne les élus et les habitants, qui cherchent à créer des espaces nouveaux de pratique professionnelle, de collaboration et d'échanges que l'on appelle aujourd'hui des Tiers-Lieux » explique Sandrine Missakian chargée du développement économique du Parc.

Le Saint-Jardin : partage autour de la nature, du bien- être et de l'art

Pourquoi le Parc encourage l'émergence de Tiers-Lieux ? Lorsqu'on regarde les grands principes de la Charte, (économie des espaces naturels, limitation des déplacements, maintien d'activités et qualité de vie dans les villages), les Tiers-Lieux cochent toutes les cases ! Ils réutilisent bien souvent un bâti atypique délaissé, sans



généraler de nouvelles constructions, ils permettent à des travailleurs indépendants ou spécialisés d'exercer dans des espaces modulables près de chez eux tout en développant leur réseau. Et enfin, ils créent de l'animation et des rencontres au cœur des communes.

Chacun d'eux a souvent une dominante : culturel ou numérique pour les uns, production agricole et artisanale pour les autres... les deux tiers-lieux visités, sur Saint-Rémy-les-Chevreuse sont davantage tournés vers le domaine de la santé et du bien-être. Mais ce qui était intéressant en organisant ces visites avec les élus, c'était de discuter avec les créateurs du cadre juridique, économique, des modèles d'organisation, du parcours. Notamment de la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), un modèle innovant en terme de gouvernance, encore peu connu.

A deux pas de la station de RER B de Saint-Rémy-les-Chevreuse, Anne-Christine Vouiller a créé en 2006 un jardin en permaculture globale. Cette architecte, graphiste, mosaïste et jardinière a peu à peu fait naître d'autres activités autour de ce lieu magique géré par une association. S'y déploient 13 000 m² de jardins, d'étangs, de prés, de potagers ainsi qu'une ferme. Qui veut s'investir, exploiter un carré pour son potager ou son coin de jardin est le bienvenu. « Nous accueillons déjà une douzaine de potageurs » observe Anne-Christine. Des annexes permettent aussi à des spécialistes bien-être (sophrologue, coach sportif, yoga...) de trouver un écrin propice à des ateliers, séminaires et cours. Enfin des expositions artistiques sont aussi régulièrement organisées et ouvertes à tous. Trente ans de collecte de matériaux sont stockés dans les locaux, attendant d'être recyclés pour la construction d'un pont, d'une sculpture, d'une mosaïque ou peut-être d'un vitrail ? Vite rejoignez l'association !





LE PARC ACCOMPAGNE LA CRÉATION DE TIERS-LIEU

Si vous envisagez un projet de tiers-lieu et souhaitez être conseillé tant sur les possibilités, les aspects réglementaires, économiques, le Parc peut apporter son expertise technique, financière et architecturale. Vos contacts parc : Mathilde Bryant & Sandrine Missakian - 01 30 52 09 09 dev.territorial@parc-naturel-chevreuse.fr

LES 2 TIERS-LIEUX À SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE :

Le Saint-Jardin, 15 rue Ditte
asso.saintjardin@gmail.com

Force de vivre, 32 avenue Guy de Coubertin
communication@forcedevivre.com

Force de vivre un tiers-lieu pour l'inclusion sociale

Dans cette ancienne maison de famille à la fois vaste et chaleureuse, les différentes pièces, les grandes terrasses et le jardin le long de la rivière sont tous devenus des espaces à investir ! L'originalité c'est que peuvent s'y côtoyer en même temps, des professionnels de la relation d'aide (psychologique et corporelle) pour des consultations, des formations, des actions de sensibilisation, tout comme des bénévoles, voisins ou membres d'associations locales (La MLC, l'association des habitants de Beauséjour), pour des activités de loisirs ou la culture

du potager. Un bar à jus sera prochainement ouvert et viendra compléter les recettes provenant de la location d'espaces ou l'accès aux événements et services. Ce tiers-lieu géré sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) compte bien grâce à cette autonomie financière avoir le pouvoir d'agir de façon pérenne sur cette thématique sociale encore tabou qu'est l'inceste.

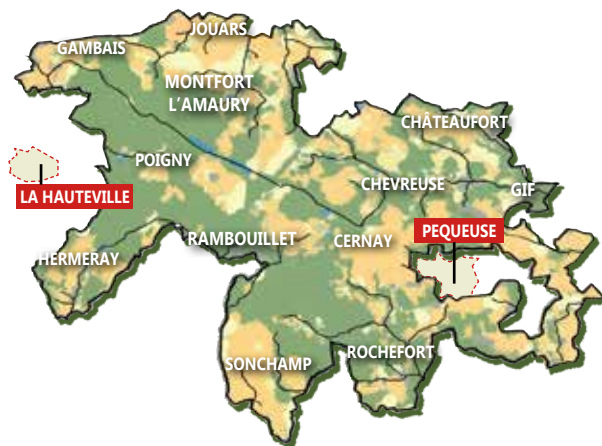
Ainsi, Bernadette Blondel, déléguée solidarité handicap et santé dans l'équipe municipale, s'est proposée comme bénévole : « *Aujourd'hui, on manque de lieux d'échange et d'écoute, je vois cela comme une humanité retrouvée en quelque sorte* ». Quant à Agnès Bosdarros, nouvelle adjointe déléguée au développement économique et au tourisme sur la commune de Saint-Rémy, elle y a découvert le 21 juillet dernier, « *un lieu magnifique qui permettra d'avancer sur des sujets difficiles* ». Aussi tous ceux qui ont envie de s'impliquer dans ce projet sont les bienvenus !



DEUX NOUVELLES COMMUNES DANS LE PARC

Elles faisaient partie du périmètre d'étude au moment de la révision de la Charte en 2007 et avaient fait l'objet à ce titre d'inventaires patrimoniaux et naturalistes. Leurs municipalités en fin de processus, avaient soit dit non à l'adhésion, soit dû renoncer, du fait du refus d'une commune assurant la continuité entre leur commune et le reste du Parc.

Mais en 2021, au bénéfice d'une évolution de la loi, les communes étudiées, ont été informées qu'elles pouvaient, si elles le souhaitaient, délibérer pour intégrer le Parc, sans attendre le renouvellement de la Charte. Pecqueuse et La Hauteville ont fait ce choix en mai dernier, approuvé par le comité syndical du Parc. Panorama en image, de ces nouvelles arrivées !



LA HAUTEVILLE



La petite commune de la Hauteville est située en lisière de la forêt de Rambouillet, sur une butte couverte de bois et quelques trouées cultivées. Elle est composée d'un centre village à l'habitat diffus et du hameau de l'Espinette

1/ Au milieu des maisons rurales ou des fermes, cette maison de notable isolée dans son grand parc retient l'attention.

2/ Des murs de clôture et des haies vives qui façonnent les espaces bâtis, ce qui est singulier pour un village de clairière

3 / La végétation est présente partout : bandes enherbées sur les trottoirs et le long des voies et des sentes, plantations de pied de mur

4 / Mairie-école proche de l'Eglise (5)





PECQUEUSE



Pecqueuse est un village de plateau de l'Essonne encore très rural, avec des grosses fermes patrimoniales qui ponctuent le paysage.

Le bourg est resté étonnement compact : massé autour de l'église (1) et de la mairie-école (4), le long des deux voies principales qui le traversent (2 et 7).

Les champs sont directement accessibles derrière le front bâti de maisons, cours, jardins et murs (3). Quelques belles cours communes de fermes constituent des ensembles architecturaux bien préservés (5) et donnent une identité forte, aussi bien au hameau qu'aux grandes fermes closes à l'écart du village.

Plusieurs exemples intéressants de maisons élémentaires, typiques de l'habitat de manouvriers, sont encore visibles.

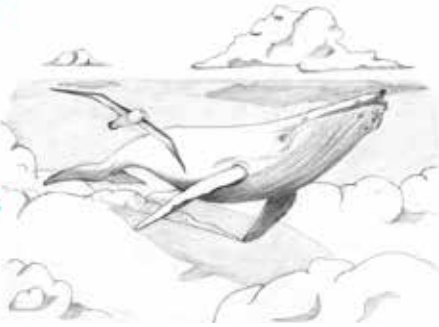


AGENDA

BALEINE FORESTIÈRE

Alexis Boullay a imaginé un spectacle, avec une marionnette de baleine de 30 mètres qui vole au-dessus de paysages, de champs, de forêts et de villages. En 2021, un conte a été écrit avec des CM1 et CM2 des écoles de Galluis et des Bréviaires lors d'ateliers. L'aventure se poursuit avec la création collective au printemps 2022 d'une parade de grandes marionnettes d'animaux marins, en musique et chorégraphiée !

Si vous êtes intéressé pour participer à des ateliers de constructions de grandes marionnettes, contactez :
labaleineforestiere@gmail.com



Avec 55 communes, la distribution de l'Echo du Parc est forcément décalée d'une ville à l'autre. De ce fait, vous recevez peut-être l'Echo du Parc alors que certains événements sont déjà passés et ça vous contrarie ? Une solution simple : **abonnez-vous à notre newsletter !** Envoyée uniquement 2 fois par mois (pas une de plus, promis !), elle vous informe des rendez-vous à venir : www.parc-naturel-chevreuse.fr/newsletter

HISTOIRES DE TERRE ET DE FAMILLE



Du 29 novembre au 11 décembre à la mairie de Forges les Bains. Une exposition de photos et de témoignages par la Compagnie Etosha sur les agriculteurs du territoire.

Lund. mer. jeud. et ven. : 8H30-12H et 13H30-18H - Samedi de 9H-12H
06 62 48 40 69 - asso-etosha.net

SORTIES STÉPHANE LORiot

Gratuit • Réservation obligatoire au 01 30 52 09 09

POUR UN MOYEN-ÂGE LUDIQUE

Jeudi 4 novembre à 14h30. RDV devant le château de la Madeleine et Bourg de Chevreuse
Durée 2 h. A partir de 8 ans.

La chronologie médiévale de Chevreuse et la vie quotidienne dans une nature peu domestiquée...



PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES

Dimanche 28 novembre à 10h30.

Petit Moulin à Cernay-la-Ville. Avant les premières gelées, dans ce fond de vallée, les principales sauvageonnes comestibles seront au rendez-vous.

CONFÉRENCE PAILLAGES ET OYAS

Dimanche 12 décembre à 10h30.

Durée 1h30. Moulin d'Ors à Châteaufort. Pratiquer le paillage pour nourrir la terre, qui nourrira les végétaux. Vous économiserez aussi 70% d'arrosage et davantage encore avec la technique des Oyas...

SORTIES NATURE

Avec Solen Boivin, inscription obligatoire par mail : solen.boivin@sortiesnature78.fr ou 06 18 86 39 75. En cas d'impossibilité n'oubliez pas de prévenir 48 h avant pour que d'autres puissent en profiter ! Tarifs : 6€ / adulte et 4€ / enfant la demi-journée

Samedi 6 novembre à 14h30

La vallée de la Mérantaise

À la découverte de la flore des zones humides et de la faune y trouvant refuge, comme les oiseaux d'eaux ou encore les insectes aquatiques. Quelles interactions entre les espèces vivantes de ces milieux ? comment contribuer à protéger cet environnement ?
3h – 6 km. Public : familles (enfants + 8 ans).

Dimanche 7 novembre à 9h30

La balade des moulins

Six moulins à eau, formaient autrefois une chaîne solidaire. Si certains édifices ont disparu, leurs traces demeurent : architecture, éléments hydrauliques et paysagers. Visite libre du Petit Moulin à l'issue de cette randonnée.
3h – 6,5 km - Public : familles (enfants + 8 ans).



LES PETITS CURIEUX

Des balades conçues **pour les enfants** pour partir en famille à la découverte du territoire et des richesses du Parc naturel !

Mercredi 10 novembre 14h30 à Senlis

En route pour le rebord des plateaux, à travers les peuplements diversifiés d'arbres, les anciennes carrières des Maréchaux. Ce sentier permet de découvrir le travail des carriers, les superbes bancs de grès ou encore la coupe géologique du sous-sol, mais aussi les indices de présence de la faune sauvage.

Samedi 4 décembre 14h30 au Mesnil

L'étang des Noës est un espace splendide et tranquille pour les animaux. L'étang constitue une halte migratoire importante d'oiseaux d'eau, une partie de l'étang est consacré à leur préservation. La randonnée en fera le tour en évoquant l'histoire de la formation de cet étang.

Mercredi 26 janvier 14h30 : Les P'tits Curieux à la mare Gautier Saint-Léger-en-Yvelines

Cette retenue d'eau en plein cœur du village accueille colverts, hérons et cormorans. Dans le bois proche, nous rechercherons des rares néfliers. L'observation des chèvrefeuilles nous questionnera sur le rythme circadien et nous tenterons de ne pas perdre le Nord grâce aux végétaux qui nous entourent. Un livret de petits jeux nous entrainera sur le coteau des aigles ou dans la descente aux pattes d'éléphants. 2h30 – 3 km Public : familles (enfants + 6 ans).

Mercredi 16 février 14h30 : Les P'tits Curieux autour du Pourras Les Bréviaires

Samedi 12 février 10h « La forêt l'hiver » Bazoche-sur-Guyonne